

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUGNERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 11/12/2023

Date de convocation : 02/12/2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Pascal MURIGNEUX

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Aurélie CARTERON, Guillaume SOUBEYRAND, Lionnel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE,

Étaient excusés : Delphine CHILLET ; Yoan MAMMERI, Pierre Emmanuel GRANGE, Bernadette MARTIN, Valérie VENET

N° 03.12.23

OBJET : Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans le cadre de la construction d'un terrain synthétique

Monsieur le Maire indique que le projet de construction d'un terrain synthétique et dont le coût prévisionnel s'élève 695 000 € HT soit 834 000 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 695 000 €

DETR : 300 000 €

Département : 100 000 €

Région : 150 000 €

Autofinancement communal : 145 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents

1°- DECIDE

- d'arrêter le projet de construction d'un terrain synthétique
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus
- de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

2°- CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance
Pascal MURIGNEUX

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned to the right of the official stamp.